RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 17632
Numéro SIREN : 852 004 175
Nom ou dénomination : DocuNext 2

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2020 sous le numéro de dépôt 99708

Florent BELLIARD

Commissaire aux comptes inscrit
Auprès de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris
29 rue de Prony 75017 Paris

DOCUNEXT 2

Société par actions simplifiée au capital de 76.873.039 euros
Siège social : 59, boulevard Exelmans – 75016 Paris – R.C.S. PARIS 852 004 175

RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

Ce rapport contient 5 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

DOCUNEXT 2
Société par actions simplifiée au capital de 76.873.039 euros
Siège social : 59, boulevard Exelmans – 75016 Paris – R.C.S. PARIS 852 004 175
(la "Société")

A l'associé unique,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du code de commerce qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 30 septembre 2020, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet de de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum en principal de trois millions (3 000 000) d'euros, représenté par un maximum de trois millions (3 000 000) d'Obligations Croissance Externe, d'une valeur nominale initiale d'un (1) euro chacune.

L'émission des emprunts obligataires s'inscrit dans le cadre du financement de l'opération d'acquisition par la société FGO, filiale à 100% de la société FactoNext, elle-même filiale à 100% de la Société DocuNext 2, de la société GB OUEST ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 502 000 €, dont le siège social est situé 14, rue du Chemin Rouge – 44300 Nantes, immatriculée sous le numéro 807 979 869 RCS Nantes.

L'état de l'actif et du passif de la société au 15 septembre 2020, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président de la société. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée aux associés en date du 14 octobre 2020. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

La conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état joint au présent rapport de l'actif et du passif de la société appelle de notre part les observations suivantes :

- Il n'y a pas d'annexe jointe à l'état des actifs et des passifs au 15 septembre 2020.

- La société DocuNext 2 a reçu par voie d'apport en date du 15 septembre 2020 les titres DocuNext pour une valeur de 42.000.000 d'euros (rémunéré par une augmentation de capital d'une valeur nominale de 42.000.000 d'euros). Son capital social est passé de 1 euro à 42.000.001 euros.

- La société DocuNext 2 a procédé, le 15 septembre 2020, à une augmentation de son capital social de 34.873.038 euros par émission de 34.873.038 actions ordinaires nouvelles au profit de son associé unique, la société DocuNext 3. Son capital social est passé de 42.000.001 euros à 76.873.039 euros.

- La société DocuNext 2 a souscrit à une augmentation de capital de 50.380.000 euros de sa filiale FactoNext le 15 septembre 2020 (capital initial 1 €, soit au total une participation de 50.380.001 euros).

- La société DocuNext 2 a exposé 4.462.585 euros de frais pour l'acquisition des titres qui ont été inscrits à l'actif et qui n'ont pas encore fait l'objet d'un amortissement dérogatoire compte tenu de la date des opérations.

Au total, ces opérations conduisent à l'inscription à l'actif d'une valeur de 96.842.586 euros sur la ligne titres de participation.

- La société DocuNext 2 a fait deux avances à sa filiale pour un total de 26.939.039 euros comptabilisés dans le poste autres créances à l'actif (en date du 15 septembre 2020).

- La société DocuNext 2 a souscrit pour 47.000.000 d'euros d'obligation en date du 15 septembre 2020 pour lesquelles aucune rémunération n'est comptabilisée compte tenu de la date de l'opération.

La société DocuNext 2 n'avait pas eu d'activité significative préalablement à la réalisation des opérations ci-avant mentionnées. Le bilan joint correspond donc au bilan d'ouverture post opérations capitalistiques DocuNext et FactoNext.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français, et sur les avantages particuliers consentis.

Paris, le 6 octobre 2020
Le Commissaire désigné en application
De l'article L. 228-39 du Code de commerce



Florent BELLIARD
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 15/09/2020 9			Exercice N-1 31/12/2019 7	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	96 842 586		96 842 586		96 842 586	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	96 842 586		96 842 586		96 842 586	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	27 301 915		27 301 915		27 301 915	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	196 905		196 905	1	196 904	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	27 498 820		27 498 820	1	27 498 819	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	124 341 406		124 341 406	1	124 341 405	NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 15/09/2020 9	Exercice N-1 31/12/2019 7	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 76 873 039)	76 873 039	1	76 873 038	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 845-		1 845-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 174-	1 845-	1 329-	72. 06-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	76 868 020	1 844-	76 869 864	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles	47 000 000		47 000 000	
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	647		647	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472 739	1 845	470 894	NS
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	47 473 386	1 845	47 471 541	NS
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	124 341 406	1	124 341 405	NS
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	47 473 386	1 845		